

FICHE DE POSTE

Médiateur du contrat local de santé de Limoges

Identification

Grade :

Agent contractuel

Fonction :

Médiateur du contrat local de santé de Limoges

Métier : Profession paramédicale :

- conseillère en économie sociale et familiale
- éducateur

Horaires :

- Poste à temps plein (35 heures / semaine)
- Possibilité d'horaires changeants (réunions en soirée...)

Liaisons hiérarchiques :

- Pôle santé publique
- CSP pôle santé publique

Liaisons fonctionnelles :

- délégué territorial de la Haute Vienne - ARS du Limousin

Rappel de la réglementation et du contexte :

L'article 1437-17 du CSP (loi du 21 juillet 2009) stipule notamment que "*La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de la santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leur groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et de l'accompagnement médico-social.*"

Le niveau local est ainsi identifié comme un échelon majeur des politiques de santé. C'est d'abord au niveau local que peuvent se mettre en place les possibles synergies entre acteurs et qu'une programmation transversale et intersectorielle peut émerger. Cela est reconnu aujourd'hui, c'est à cette seule condition qu'une amélioration de l'état de santé peut advenir. Les inégalités sociales de santé trouvent leurs sources, en France comme ailleurs, dans le fonctionnement général de la société (éducation, revenus, pauvreté, politique fiscale, discriminations, habitat, environnement, etc...), et dans le système de santé lui-même.

L'ARS du Limousin crée un poste d'accompagnateur en santé qui aura pour mission principale d'intervenir au plus près des populations pour contribuer à la réalisation des objectifs et des actions prioritaires retenus dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Missions

Missions générales

Le médiateur du contrat local de santé aura pour mission générale de :

- intervenir au plus près des populations dans le cadre des objectifs et actions à mettre en place au niveau du Contrat Local de Santé
- animer les actions prioritaires du Contrat Local de Santé
- conduire les projets, en lien avec les partenaires institutionnels et les évaluer

Missions opérationnelles :

Ce médiateur du contrat local de santé de Limoges est chargé à partir d'une connaissance du contexte de vie des populations des quartiers :

- de favoriser les échanges entre les acteurs et de s'assurer de la continuité et de la qualité de la prise en charge des personnes ;
- de faciliter l'accès aux soins : diffusion d'information, prise de rendez-vous... ;
- d'assurer l'accompagnement physique des personnes qui le nécessitent vers les structures de la santé, l'administration, la CPAM..., dans une optique d'améliorer l'autonomie des personnes ;
- d'assurer une interface de proximité pour faciliter l'accès à la prévention, à la promotion de la santé, au dépistage ;
- d'animer certaines thématiques à destination de la population des quartiers ;
- de lutter contre l'isolement des personnes en lien avec les professionnels des quartiers ;
- d'accompagner ou mettre en œuvre certaines actions du Contrat Local de Santé par la réalisation d'actions de terrain sur les lieux de vie des populations concernées ;
- d'assurer le lien entre les professionnels de santé libéraux et la population du Contrat Local de Santé :
 - assurer le lien avec tous les professionnels de santé libéraux et les intervenants sociaux
 - faire connaître les droits à la santé et les moyens pour y avoir accès.
- de contribuer au repérage et à l'identification de spécificités des différents professionnels par rapport à leurs pratiques en matière de santé et de prévention ;
- de favoriser la coordination d'un réseau de professionnels ;

La liste de ces activités est susceptible d'évoluer avec la mise en place du dispositif.

Particularités du poste et risques professionnels liés à l'activité

Ce médiateur bénéficiera d'un rattachement administratif et hiérarchique au Centre Hospitalier Universitaire de Limoges. Il participera au comité de suivi du CLS, rendra compte et sera rattaché fonctionnellement au délégué territorial de la Haute-Vienne de l'ARS du Limousin ; il travaillera en lien avec les personnels responsables du CLS à la Délégation Territoriale de la Haute-Vienne et avec les agents intervenant sur ce dossier au sein des différentes institutions signataires du CLS.

Il sera installé dans un local dédié au sein du territoire concerné par le CLS : Val de l'Aurence, Beaubreuil, La Bastide, Les Portes Ferrées, Le Vignal.

Profil requis

Formations ou expériences professionnelles souhaitées :

- en Santé publique
- en Santé communautaire

Connaissances et compétences particulières attendues :

- connaissance des enjeux et des acteurs de santé publique
- capacité à orienter des personnes dans une démarche de prévention, de promotion de la santé
- capacité à créer, maintenir et entretenir le lien social entre personnes accueillies

Qualités professionnelles :

- sens de la communication et du dialogue
- bonne aisance en public pour animer les réunions
- capacités d'accueil et d'écoute
- capacités de travail en équipe et d'initiative
- capacités à faire connaître son activité

Autres :

- être titulaire du Permis B

Modalités de candidature

Transmettre lettre de candidature accompagné d'un CV actualisé, par courrier ou messagerie, e jusqu'au 21 mars inclus, à l'adresse suivante :

Adresse postale

CHU de LIMOGES

Ressources Humaines non médicales - Département Recrutement Carrière - A l'attention de Madame PARLON

2 avenue Martin Luther King

87 042 LIMOGES CEDEX

Messagerie

Chantal.Parlon@chu-limoges.fr